

 <p>CHS DE LA SAVOIE Service DRH</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p align="center">Diffusé le 19/08/2024</p>	<p align="center">Pôle de psychiatrie Générale Chambéry/ Maurienne-La Combe</p> <p align="center">Service Maurienne-La Combe</p>
---	---	--

Grade : Cadre de Santé

Temps de travail : 100%

Service d'affectation : Maurienne-La Combe

Structures en responsabilité :

- **CMP/CATTP St Jean de Maurienne**
- **HJ St Jean de Maurienne**
- **CMP Aiguebelle**
- **CMP Modane**
- **Psychiatrie de liaison/urgences site CHVM (Centre Hospitalier Vallée de Maurienne)**

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} septembre 2024

Présentation des structures en responsabilité

CMP/CATTP St Jean de Maurienne : une structure d'accueil ouverte à tout public majeur, le CMP/CATTP propose des SIV (suivi à intensité variable) au regard de l'évolution de la situation clinique des patients pris en charge sur le CMP et la proposition de manière réactive d'un suivi plus rapproché, intensif, pluri professionnelle avec une place centrale des infirmiers : entretiens IDE sur place, VAD, PEC individuelle spécifique : gestion du stress ; art-thérapie ; hypnose

HJ St Jean De Maurienne : L'hôpital de jour offre 10 places sur le site de St Jean de Maurienne, permettant ainsi de viser une meilleure continuité de soins, une efficacité accrue des prises en charge. Lieu intermédiaire entre le CMP et l'hospitalisation complète, il propose des soins polyvalents et ciblés en journée ou par séquences d'un à plusieurs jours par semaine selon le projet thérapeutique défini pour le patient. Les actions proposées au sein de l'HJ peuvent être de nature préventive, diagnostique, thérapeutique, éducative.

CMP Aiguebelle/Modane : Ce sont des structures d'accueil ouvertes à tout public majeur dans lesquelles les patients sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire : Un médecin psychiatre, un psychologue, deux infirmier(e)s, une assistante sociale, une secrétaire. Les CMP proposent des suivis personnalisés adaptés à chaque situation.

Psychiatrie de liaison/urgences : Elle a pour mission l'évaluation et la prise en charge des patients hospitalisés dans les services soins de suite et réadaptation et souffrant de difficultés psychiatriques ou psychologiques en lien, ou antérieures, à leur maladie. Elle permet aussi d'accompagner l'entourage familial des patients.

Elle a de plus pour fonction l'aide aux équipes soignantes pour la prise en charge de ces patients.

Un travail de partenariat et de communication se crée auprès des urgentistes et des équipes MCO du CHVM, en lien avec les 2 IDE de psychiatrie dédiés :

- Organisation de réunions de fonctionnement urgentistes/équipe de psychiatrie de liaison
- Soutien à la réflexion professionnelle des 2 IDE au regard de la complexité des situations rencontrées et des difficultés rencontrées (accompagnement du travail de collaboration psychiatre/IDE)

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre supérieur de santé du service du Pôle Chambéry/ Maurienne-La Combe
- Directrice, Coordinatrice générale des soins

Liens fonctionnels :

- Médecins Responsables des structures CMP/ CATTP St Jean de Maurienne ; CMP/ CATTP de Modane et d'Aiguebelle ; HJ St Jean de Maurienne
- Équipe médicale du service Maurienne
- Directions fonctionnelles
- Réseaux partenariaux extérieurs à l'établissement

Missions

Le cadre de santé :

- Manage une ou plusieurs équipes et coordonne les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il développe la culture du signalement et gère les risques
- Participe, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et médicale à la définition des objectifs et du projet des unités.
- Dans ce cadre, il est responsable de la gestion de plusieurs structures et organise la prise en charge globale des patients pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins de santé.
- Encadre et anime les équipes de terrain, assure la gestion et le développement des personnels.
- Est responsable :
 - du soin dans le domaine de compétence propre à sa fonction,
 - de l'organisation de l'application de la prescription médicale,
 - de la gestion administrative des unités.
- Contrôle et assure le suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales dans son domaine.
- Est responsable de l'utilisation optimale des ressources affectées à chacune des unités et de la gestion des produits et des matériels (planification, contrôles et reporting)
- Promeut les réalisations / projets spécifiques à son domaine d'activité.
- Organise l'accueil des nouveaux professionnels et des étudiants et stagiaires.
- Assure également la permanence de l'encadrement au sein du service, et la continuité de l'encadrement au sein de l'établissement (semaine, dimanche et férié).
- Assure une veille spécifique à son domaine d'activité.

Activités

- Analyse des données, des tableaux de bord et justifie des résultats relatifs aux activités de son domaine.
- Arbitre et/ou décide entre différentes propositions, dans un environnement donné.
- Conçoit, formalise et adapte des procédures protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence.
- Élabore en équipe un projet de soins et définit des objectifs cohérents avec les orientations médicales de service et du projet d'établissement. Il en évalue les atteintes et/ou résultats
- Évalue les soins en impliquant les différentes catégories professionnelles dans les projets de soins personnalisés des patients.
- Participe à la définition de la démarche de soins et des outils de travail correspondants (DPI, protocole de soins, transmissions ciblées...). Il impulse et fait appliquer la démarche de soins, (en lien avec le référent soignant s'il existe) préalablement réfléchi en équipe : réunions cliniques, réunions de synthèse.
- S'assure d'une répartition judicieuse des tâches en fonction des ressources humaines et de la charge de travail de chacun et reste vigilant sur l'aide et l'entraide entre les différentes catégories professionnelles.
- Prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des soins. Il établit / évalue / optimise un budget relatif à son domaine de compétence.
- Pilote, anime / communique, motive les équipes placées sous sa responsabilité.

- Fait appliquer le règlement intérieur du CHS et propose des organisations propres à chaque unité, dans le respect du projet médical du service Maurienne.
- Définit les besoins en formation des agents en affinant leurs demandes (par le biais de l'entretien annuel de formation) et en définissant, en réunion d'encadrement du service, les priorités de formation dans le respect du plan de formation et en adéquation avec le projet de service.
- Évalue, développe et valorise les compétences individuelles de ses collaborateurs et lorsque cela est nécessaire, il détermine des objectifs de réajustements et évalue leurs atteintes. Il argumente ses positionnements par tout moyen qu'il juge nécessaire (fiche d'évaluation, stagiairisation, titularisation, renouvellement de contrat, ...).
- Fixe des objectifs, mesure les résultats et évalue les performances collectives.
- Remplit le livret d'accueil et d'évaluation des nouveaux arrivants.
- Évalue l'organisation du travail et introduit des procédures adaptées aux changements.
- Sensibilise les agents aux risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle, à l'hygiène et à la sécurité.
- Travaille en collaboration avec les instituts de formation et participe à la formation des étudiants.
- Accueille les étudiants et stagiaires, les soutient dans la réalisation de leurs objectifs, contrôle les apprentissages et participe à leurs évaluations.
- Met en place des moyens d'information et de communication.
- Participe aux différentes instances et réunions institutionnelles.
- Accueille, si nécessaire, les patients et leurs familles tout au long de leurs prises en charges :
 - en participant à certains entretiens médicaux,
 - en organisant des synthèses,
 - en recevant les patients, leurs familles, représentant légal, personne de confiance
- Travaille en équipe pluridisciplinaire et/ou en réseau.
- S'implique dans le domaine de la formation et de la recherche soignante.

Compétences et savoir-faire

Le cadre de santé en mission sur ce poste doit :

1. Compétences techniques

- Avoir connaissance des décrets de compétences relatives aux actes professionnels, des procédures et protocoles pour organiser l'activité du service.
- Prévoir des temps de réflexivité avec les équipes sous son autorité.
- Utiliser les outils bureautiques de l'établissement.
- Par sa connaissance des pratiques de l'établissement et du service, être capable de mobiliser son expertise pour une prise en charge optimale du patient (sécurité et qualité).
- Transmettre ses savoirs

2. Compétences Organisationnelles

- Évaluer le temps nécessaire à chaque activité et les ordonner en fonction de l'urgence et des ressources disponibles.
- Évaluer et proposer une organisation qui prenne en compte les nécessités du service et les impératifs des unités.
- Définir les moyens en matériels nécessaires et d'en assurer la disponibilité.
- Accompagner l'équipe dans les remaniements institutionnels.

3. Compétences relationnelles

- Évaluer les écarts entre la prise en charge proposée et la prise en charge attendue des patients pour mettre en place les formations individuelles et collectives au sein du service.
- Se positionner en argumentant ses points de vue et en assumant ses choix.
- Ecouter et entendre les préoccupations des différents interlocuteurs.
- Laisser s'exprimer la créativité et les initiatives au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Adopter une posture de management bienveillant.

4. Compétences d'adaptation

- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Prendre des décisions dans l'urgence en s'appuyant sur les moyens humains et matériels disponibles.

- Avoir le sens de l'initiative, de la créativité et être force de proposition
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Actualiser ses connaissances par le biais de formation

Qualifications

- Diplôme Cadre de santé

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae (sous couvert de l'encadrement supérieur et de Mme BOUCHER, Directrice des Soins pour les agents du CHS) constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des Ressources Humaines avant 21 septembre 2024

Renseignements

Après de :

Mme Géraldine BOUCHER, Directrice des soins, au 04 79 60 30 51

Mme CHLON Cadre supérieur de santé, Assistante de pôle, au 04.79.60.30.79